

# Modalités d'inscription et tarifs 2021-2022

## MODALITÉS D'ADMISSION – Toute inscription est conditionnée par le nombre de places disponibles

- Les inscriptions en classes d'Éveil CP et en initiation danse (CE1) sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers complets et validées en fonction des places disponibles.

- Des tests d'admission ou de niveau sont organisés :

- pour tous les candidats en jazz, danse et théâtre,
- pour tous les candidats en chant (prévoir une partition ou un support d'accompagnement),
- en fonction des places disponibles, pour les candidats possédant déjà une pratique instrumentale.

Le programme de ces tests est libre.

### Calendrier des tests :

Instruments	Lundi 30 août (piano, cordes et vents) Mardi 31 août (accordéon, guitare, percussion)
Formation musicale	Lundi 30 et mardi 31 août
Théâtre	Lundi 30 août
Jazz	Rendez-vous individuel à planifier auprès de l'accueil-secretariat
Chant	Mardi 31 août
Danse classique (enfants)	Mardi 31 août
Danse classique (adultes)	Vendredi 10 septembre à l'occasion du 1 <sup>er</sup> cours
Danse jazz	Jeudi 9 septembre à l'occasion du 1 <sup>er</sup> cours

**Les familles des élèves admis au conservatoire seront contactées par téléphone.**

## CALENDRIER DE RENTRÉE

Les horaires des cours d'instruments sont établis d'un commun accord entre les enseignants et les élèves ou leur famille lors des rendez-vous suivants :

**Vendredi 3 septembre : guitare, piano, percussion, et accordéon à 18h / chant à 19h**


**Samedi 4 septembre : vents à 10h / cordes à 11h**

Pour les réinscrits, les listes des classes de formation musicale seront affichées à partir du **lundi 23 août 14h** à l'entrée de la Villa Carmélie ; les éventuelles demandes de changement d'horaire seront à formuler **par mail** ([fm.coordo.conservatoire@saint-brieuc.fr](mailto:fm.coordo.conservatoire@saint-brieuc.fr)) **avant le mercredi 1<sup>er</sup> septembre (affichage des listes définitives le vendredi 3 septembre à 14h).**

## Début de l'ensemble des cours à partir du lundi 6 septembre 2021

**Réunion de présentation du conservatoire pour les nouvelles familles le mercredi 22 septembre de 18h30 à 19h30**

Pour toute question relative aux inscriptions, vous pouvez contacter l'accueil du conservatoire :

 02 96 62 54 99

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 18h  
En période scolaire : du lundi au jeudi de 9h à 21h, le vendredi de 9h à 22h,  
le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 16h  
Fermeture estivale du 14 juillet au 15 août inclus

**TARIFS 2021-2022****Saint-Brieuc****Hors  
Saint-Brieuc**

Tarif général	QF 1&2 < à 565 €	QF 3&4 entre 565 et 1 026 €	QF 5&6 entre 1 026 et 1 280 €
---------------	------------------	-----------------------------	-------------------------------

**ÉVEIL**

Éveil CP	174 €	38 €	120 €	147 €	389 €
----------	-------	------	-------	-------	-------

**MUSIQUE**

1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> cycles (y compris parcours personnalisé, adulte et alternatif)	265 €	38 €	157 €	214 €	669 €
---	-------	------	-------	-------	-------

3 <sup>e</sup> cycle	389 €	61 €	179 €	284 €	389 €
----------------------	-------	------	-------	-------	-------

Formation musicale seule ouvrant droit aux pratiques collectives / Pratique d'un second instrument	145 €	38 €	108 €	125 €	290 €
--	-------	------	-------	-------	-------

Pratiques collectives seules	61 €	38 €	38 €	38 €	61 €
------------------------------	------	------	------	------	------

Atelier Mozaïque	145 €	38 €	108 €	125 €	145 €
------------------	-------	------	-------	-------	-------

Location d'instrument	179 €	38 €	108 €	145 €	179 €
-----------------------	-------	------	-------	-------	-------

**DANSE**

Initiation	174 €	38 €	120 €	147 €	174 €
------------	-------	------	-------	-------	-------

1 <sup>er</sup> cycle	265 €	38 €	157 €	214 €	265 €
-----------------------	-------	------	-------	-------	-------

2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles, et parcours personnalisé	389 €	61 €	179 €	284 €	389 €
---	-------	------	-------	-------	-------

Danse Jazz (cours seul, non associé à un cycle de danse classique) / Danse Classique Adultes	220 €	38 €	108 €	163 €	220 €
--	-------	------	-------	-------	-------

Compagnie Carmélie	37 €	13 €	23 €	32 €	37 €
--------------------	------	------	------	------	------

**THÉÂTRE**

1 <sup>er</sup> cycle (Jeunes et Adultes) et parcours adulte	265 €	38 €	157 €	214 €	265 €
--	-------	------	-------	-------	-------

2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles, et parcours personnalisé	389 €	61 €	179 €	284 €	389 €
---	-------	------	-------	-------	-------

**Réduction des droits d'inscription de 50% pour le 2<sup>e</sup> élève et les suivants d'une même famille (non cumulable avec les tarifs minorés) :**

- pour les familles briochines (le premier élève étant celui dont le droit d'inscription est le plus élevé) ;
- pour les familles non-briochines, uniquement pour les inscriptions en danse et en théâtre.

**Peuvent bénéficier des tarifs « Saint-Brieuc » les non-briochins :**

- élèves danseurs et comédiens ; possibilité par ailleurs de bénéficier des tarifs minorés (sur présentation du dernier avis d'imposition et du dernier relevé des prestations familiales) selon une grille de calcul disponible auprès de la scolarité ;
- élèves musiciens inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle ;
- élèves musiciens inscrits au moins en 2C3 et participant aux activités de l'orchestre d'harmonie de Saint-Brieuc ;
- élèves musiciens inscrits en section BT Musique au lycée polyvalent Sacré-Cœur La Salle.

**La domiciliation à Saint-Brieuc** est déterminée exclusivement sur présentation d'une quittance de loyer de moins de 3 mois ou de la taxe foncière, et d'une facture d'électricité de moins de 3 mois au nom de l'élève, de ses parents ou tuteurs.

**En cas de démission justifiée** (raisons médicales, déménagement pour raisons professionnelles, cas de force majeure appréciés selon les circonstances), un remboursement partiel des droits d'inscription est possible ; il est calculé au prorata du nombre de trimestres d'absence. Tout trimestre partiellement suivi est dû dans son intégralité. Le 1<sup>er</sup> trimestre débute en septembre ; le 2<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier ; le 3<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril.

**Les droits d'inscription sont annuels et forfaitaires. Ils sont dus en totalité à compter de novembre et sont payables par chèque, espèces, Chèques Vacances, Chèques Loisirs CAF ou en ligne sur le site Internet de la Mairie de Saint-Brieuc au plus tard 3 semaines après émission de la facture.**

**La délibération du 17 mai 2021 établissant la grille tarifaire de l'année 2021-2022 est disponible dans son intégralité sur le site [www.saint-brieuc.fr](http://www.saint-brieuc.fr)**